

Financement d'objectifs à long terme : retraite

Les propriétaires d'entreprise font face à de nombreux défis uniques tout au long de leur carrière. L'un de ces défis est la planification de la retraite à cause de l'incertitude du marché, d'une diversification réduite de l'actif et des placements, et de la nécessité de financer leur propre retraite. Mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

Il n'est pas rare que les propriétaires d'entreprise investissent la plupart de leurs actifs et de leurs revenus dans leur entreprise, surtout pendant la phase de démarrage. Pour la retraite, ils misent souvent sur la vente de l'entreprise ou le transfert de celle-ci à un successeur, ou la liquidation de l'entreprise et la vente des actifs. Cependant, les incertitudes du marché font qu'ils ne devraient pas s'en remettre à ces méthodes pour financer leur retraite. En ayant un plan pour la retraite, les propriétaires d'entreprise peuvent éviter plusieurs écueils.

Pour bien des gens, la plus grande source d'inquiétude liée à la planification de la retraite est le moyen de la financer. La valeur nette d'un propriétaire d'entreprise est en grande partie liée à son entreprise, ce qui se traduit par un portefeuille de retraite moins diversifié. Il est important de diversifier le capital de retraite, et il y a plusieurs façons d'y parvenir.

Sociétés de portefeuille privées

Une société de portefeuille, distincte de la société d'exploitation, peut détenir et protéger des actions et d'autres actifs de placement qui ne sont pas nécessaires à la société d'exploitation. Des dividendes intersociétés versés par la société d'exploitation peuvent souvent être reçus en franchise d'impôt par la société de portefeuille. Cependant, des changements récents apportés à la loi fiscale pourraient requalifier ces distributions comme des gains en capital imposables.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite

Les REER permettent aux propriétaires d'entreprise d'investir jusqu'à 18 % de leur revenu de l'année précédente, y compris les salaires et les primes, exception faite des dividendes. Les REER sont une bonne façon d'épargner pour la retraite tout en bénéficiant d'un report d'impôt, mais ils ont un plafond de cotisation.

Régimes de retraite individuels

En tant que solution de rechange aux cotisations REER, les RRI offrent aux propriétaires d'entreprise un autre moyen de financer leur retraite. Le plafond de cotisation d'un RRI dépend de l'âge du titulaire du régime et peut fournir de généreux droits de cotisation. D'autres avantages incluent la protection contre les créanciers, un revenu garanti à la retraite et des cotisations déductibles au régime par l'entreprise.

Salaire ou dividendes

Les propriétaires d'entreprise peuvent choisir de recevoir un salaire ou des dividendes de l'entreprise. Un salaire crée une déduction fiscale pour l'entreprise et permet à son propriétaire de profiter d'un report d'impôt sur son revenu personnel en cotisant à un REER (ou à un RRI). Un revenu de dividendes ne crée pas de droit de cotisation à un REER ni de déduction fiscale. Toutefois, si le propriétaire ne reçoit pas de salaire ou de prime, le revenu de l'entreprise peut être conservé au sein

de la société, ce qui permet un report d'impôt important et un revenu après impôts supérieur après la distribution éventuelle d'un dividende, lequel est admissible au crédit d'impôt pour dividendes. Cette option est particulièrement avantageuse pour les propriétaires d'entreprise qui n'ont pas besoin d'une somme personnelle importante, mais d'un flux de trésorerie dans l'entreprise. À la retraite, les propriétaires d'entreprise peuvent continuer de toucher des dividendes imposables à titre d'actionnaires.

Comptes d'épargne libre d'impôt

Les CELI sont un bon moyen d'épargner, d'investir et de retirer de l'argent libre d'impôt. Toutefois, les cotisations se limitent à 6 000 \$ par année. Un CELI peut être une bonne option de fonds d'urgence pour la retraite. Puisque les fonds d'urgence doivent être liquides et accessibles, les placements détenus dans ce type de compte devraient donc être plus facilement encaissables et productifs d'intérêts, bien que cette option soit la moins avantageuse sur le plan fiscal.

La planification de la retraite est un processus important auquel les propriétaires d'entreprise doivent consacrer du temps tout au long de leur carrière. Étant donné les différentes options de financement offertes, il est préférable de parler à un planificateur financier de BMO afin de déterminer la meilleure stratégie de planification de la retraite.



Ici, pour vous.^{MC}

Cette publication de BMO Gestion de patrimoine est présentée à titre informatif seulement; elle n'est pas conçue et ne doit pas être considérée comme une source de conseils professionnels. Son contenu provient de sources considérées comme fiables au moment de sa publication, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. Pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière, adressez-vous à votre représentant BMO. Les commentaires émis dans cette publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Ce sont des commentaires de nature générale, et nous recommandons au lecteur d'obtenir des conseils professionnels sur la situation fiscale qui lui est propre.

BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion de patrimoine.

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

BMO Nesbitt Burns Inc. offre une gamme complète de services de placement, et est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir plus de précisions. Tous les conseils et produits d'assurance sont offerts par des agents d'assurance vie autorisés et, au Québec, par des conseillers en sécurité financière par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Services financiers Inc.

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction du document, sous quelque forme que ce soit, ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication, est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion de patrimoine.